

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

18 mars 2016

Date d'affichage :

31 mars 2016

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 15

OBJET : Eglise du Marthuret : restauration du vaisseau central de la nef et du chevet – avenants

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 3 mars 2016.

Question étudié par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la ville » qui s'est réunie le 8 mars 2016.

Les marchés de travaux relatifs à la restauration du vaisseau central de la Nef et du Chevet de l'église Notre Dame du Marthuret s'élèvent initialement à 749 131,70 € HT.

Les lots 03 et 04 ont fait l'objet d'avenants vus au conseil municipal du 11/12/2014. Ceux-ci résultaient du choix de l'architecte en chef des monuments historiques de démolir les acrotères maçonnés pour restituer au mieux les dispositions constructives initiales de l'édifice avec la restauration partielle de la corniche en pierres de Volvic (les vestiges de cet ouvrage ont été découverts après la dépose de la charpente et de la couverture existantes).

Aujourd'hui il s'agit d'intégrer les adaptations de chantier, dues à cette modification, sur le lot 01 (Maçonnerie, pierre de taille). Il s'agit notamment d'intégrer des modifications sur l'installation de l'échafaudage et les quantités de maçonnerie et de pierre de taille.

De plus, en début de chantier, l'entreprise a dû compléter ses installations de chantier à la suite des demandes complémentaires de l'inspection du travail pour les prestations liées au plomb.

La plus-value s'élève donc à 10 115.79 € HT. Le marché de l'entreprise COMTE, titulaire du lot 01, passe donc de 429 525.91 € HT à 439 641.70 € HT soit une augmentation de 2.35%

COMMUNE DE RIOM

Par ailleurs un retard dans l'exécution des travaux a été constaté du fait des modifications de travaux et des conditions climatiques qui n'ont pas permis d'intervenir dans les délais sur les enduits. Ainsi, il est proposé de prolonger, pour tous les marchés de travaux, le délai d'exécution des travaux et de fixer au 09/03/2016 la date de réception desdits travaux.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer les avenants cités ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé

Pierre PECOUL